



Ville de
MARSILLARGUES

Département de l'Hérault

**CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Marsillargues, le 6 février 2019.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal de la Ville de Marsillargues, qui se tiendra en Mairie, au 1er étage, salle Suzette GALAS.

- **Lundi 18 février 2019 à 18 h 00.**

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

ORDRE DU JOUR

Le Maire
Conseillère Départementale
Bernadette VIGNON



FINANCES

- 1- Taux d'imposition communaux taxes directes locales 2019
- 2- Budget principal : reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018
- 3- Budget annexe du service public d'assainissement : reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018
- 4- Budget annexe du service de distribution d'eau potable : reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018
- 5- Adoption du budget primitif 2019
- 6- BP 2019 : Subventions versées aux associations
- 7- Subvention au Comité du Noyau Marsillarguais pour l'organisation de la fête locale 2019
- 8- Vacation de police funéraire – mise à jour des tarifs

RESSOURCES HUMAINES

- 9- Renouvellement de la convention de mise à disposition du service commun « commande publique – affaires juridiques – assurances »

URBANISME/ENVIRONNEMENT

- 10- Cession droit au Bail parcelle H 1288

INFORMATIONS DU MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL :

Décisions du Maire